

OBJECTIFS D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION CONCOURS 2024

DOSSIER :

Contenu personnalisé et cohérent :

- Présenter un curriculum vitae :
 - ordonné
 - complet
- Analyser les éléments significatifs :
 - de ses expériences
 - de ses perspectives professionnelles
- Expliciter sa ou ses conceptions de la fonction cadre et son ou ses projets⁽¹⁾.

Forme :

- Présenter un dossier dactylographié en 3 exemplaires⁽²⁾ :
 - clair
 - concis⁽³⁾
 - structuré
 - personnalisé.

EXPOSE :

Fond :

- Choisir quelques éléments du dossier que vous jugez significatifs dans votre parcours
- Les développer pour mettre en valeur ses capacités à s'inscrire dans une dynamique de progression

Forme :

- Construire un exposé structuré et synthétique
- Respecter le temps imparti
- S'exprimer avec aisance

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

10 mn d'exposé
20 mn d'entretien

⁽¹⁾ Projets : Avant formation, le mot projet sera compris comme intentions, orientations, perspectives d'amélioration d'une réalité de travail ou comme un projet construit et finalisé.

⁽²⁾ A l'issue de l'entretien, deux exemplaires seront remis au candidat.

⁽³⁾ Le dossier comportera 10 pages maximum - aucune annexe attendue.